



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-APOLLINE-DE-PATTON

## AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, que lors de la séance ordinaire devant se tenir le 4 mars 2023 à 19h30, dans la salle du conseil située au 108-A, avenue Ouellet à Sainte-Apolline-de-Patton, le conseil municipal devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

**ADRESSE :** 482, rue Principale

**LOT :** 3 770 594 du cadastre du Québec

**ZONE :** CbM.2

**DEMANDE :** La dérogation mineure concerne un garage dont la partie avant sera démolie et reconstruite. Après démolition de la partie avant, la partie restante du garage aura une superficie de 57,46 mètres carrés. L'agrandissement, vers l'avant, de la partie restante aura une superficie de 74,14 mètres carrés. Donc, après agrandissement, la superficie totale du garage sera de 131,60 mètres carrés, alors que le tableau 3.1 de l'article 5.32.1.1 du Règlement de zonage #2-90 indique que la superficie maximale autorisée pour un bâtiment accessoire est de 90 mètres carrés.

La superficie totale pour l'ensemble des bâtiments accessoires sur le terrain à la suite de la reconstruction de la partie avant du garage sera de 182,50 mètres carrés, alors que la superficie maximale autorisée pour l'ensemble des bâtiments accessoires est de 125 mètres carrés.

Tout intéressé pourra alors se faire entendre par le conseil municipal relativement à la demande.

DONNÉ à Sainte-Apolline-de-Patton, ce 16<sup>e</sup> jour du mois de février deux mille vingt-quatre.

.....*Isabelle Marceau*.....

Isabelle Marceau, directrice générale et greffière-trésorière adjointe

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

*(Articles 335 et 346 du Code municipal)*

Je, soussignée, Isabelle Marceau, directrice générale adj et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus en affichant deux copies aux endroits désignés par le Conseil ce 16<sup>e</sup> jour de février 2024.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce 16<sup>e</sup> jour de février deux mille vingt-quatre.

Signé : ..*Isabelle Marceau*.....

Isabelle Marceau, directrice générale et greffière-trésorière adjointe